



CAPD du 29 mai 2012

Déclaration du SE-Unsa 34

Monsieur Le Directeur Académique
Mesdames, Messieurs,

J'interviendrai sur le point principal de cette CAPD, le mouvement départemental des enseignants du 1^{er} degré.

A ce jour, les documents en notre possession font état de 1610 demandes de participation, donc 1610 collègues qui souhaitent « bouger ».

A cette heure, et sous réserve d'erreur, nous comptons 220 collègues encore sans affectation.

L'examen plus précis du projet de mouvement fait apparaître, selon notre comptage, un taux de satisfaction d'environ 36 % si l'on prend en compte tous les collègues, taux qui tombe à environ 30% si l'on exclut du comptage les collègues ayant des bonifications.

Des taux très bas, au regard des attentes des collègues. Des taux en baisse par rapport à l'an passé.

Bien évidemment, les déçus (es) sont légion et ils cherchent à comprendre. C'est notre devoir d'organisation représentative des personnels de les éclairer, en toute transparence et toute clarté.

Pour le SE-Unsa 34, ce mouvement qui connaît aussi peu de « mouvement » est d'abord victime des mesures de carte scolaire sans précédent que nous avons déjà dénoncées en février dernier. La baisse du nombre de supports de postes, ou le blocage d'autorité de nombreux postes ne peut avoir d'autres effets !

Si l'on ajoute à cela ce que nous pourrions qualifier de « micro mouvements » à l'intérieur du mouvement principal, je veux parler des postes bloqués pour stagiaires, les postes spécifiques, les postes fléchés, les postes sur listes d'aptitudes, ... le nombre de possibilité de trouver un poste se réduit encore !

Dernier élément, dont nous espérons pouvoir parler au cours de cette CAPD, nous constatons un décalage important entre le nombre de postes inscrit sur le cahier des postes et les postes pourvus. S'il est confirmé, ce décalage réduit encore les possibilités.

Mouvement difficile voire bloqué, déception et absence de perspectives pour les collègues, voilà de quoi ajouter encore au découragement des collègues. Le SE-Unsa souhaite vivement que le bilan du mouvement revienne sur ces questions et sur d'autres évoquées avec les services, en particulier le traitement des situations de handicap.

Si le SE-Unsa accueille avec satisfaction les premières annonces du nouveau ministère, il n'en demeure pas moins vigilant exigeant sur les mesures à prendre pour « réparer » les effets désastreux de la gestion des 5 dernières années.

Je terminerai en remerciant tous les personnels des services de l'Inspection Académique avec lesquels nous travaillons depuis janvier sur ce mouvement. Les contacts fréquents, voire répétés, ont permis d'apporter des informations indispensables aux collègues et ont amené à trouver des solutions à certaines situations.

Merci pour votre attention.

Jean-Luc Vaisse SE-UNSA 34